

Mémoire

Présenté au **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Pour le projet de **Complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay –
Projet Énergie Saguenay**

Par **Maxime Larouche**

15 octobre 2020

Présentation

J'ai décidé de présenter un mémoire à la commission, avant tout parce que j'ai un fort intérêt pour l'avenir de ma région. Pour m'introduire un peu plus, je suis un citoyen de Saguenay, j'ai réalisé mes études au Saguenay-Lac-St-Jean et je travaille aujourd'hui en environnement pour une entreprise implantée dans la région.

Ensuite, j'ai été convaincu de participer à l'exercice lorsque j'ai vu en première partie de l'audience plusieurs de mes concitoyens, un grand nombre d'entre eux plus jeunes que moi, énoncer leurs préoccupations à la commission par rapport au projet. En rédigeant ces quelques lignes, je joins ma voix à la leur ainsi qu'aux autres gens sensibilisés à la lutte contre les changements climatiques.

Intérêt pour le projet

Mes racines régionales et mon parcours professionnel font en sorte que j'ai un grand intérêt pour le projet, comme c'était le cas pour les « grands projets » qui se sont succédés dans les dernières années. J'ai toujours suivi les développements, les péripéties, les articles de journaux et les multiples lettres d'opinion avec assiduité. Lors de mes études, c'était le projet Énergie Est qui faisait les manchettes et polarisait la population sur la question environnementale. Vinrent ensuite Ariane Phosphate, puis Métaux Blackrock, et maintenant GNL Québec, qui font miroiter à la région un avenir prospère et rempli de richesses.

Ainsi, j'ai tenté le mieux possible de me renseigner sur le projet avant de prendre position. J'ai lu la documentation du promoteur, les avis des différents ministères, en plus de prendre connaissance des arguments du « pour » et du « contre ». À la fin de ce processus, j'ai réalisé que les préoccupations et doute que j'ai par rapport au projet sont trop importants, et que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Ces arguments sont détaillés ici-bas :

1- Morcellement du projet et acceptabilité sociale

Compte tenu des multiples volets de son projet et des provinces dans lesquelles il s'insère, le promoteur a dû (ou a décidé) de scinder son projet en plusieurs volets. Cette stratégie fait en sorte que les différents volets du projet doivent passer les étapes d'autorisation environnementale en parallèle, y compris les audiences publiques. Cela a été déploré par plusieurs, car la conséquence est que les ministères et le public ne peuvent pas saisir l'ampleur du projet et les impacts cumulatifs qu'il peut générer dans l'environnement. Pour le cas d'Énergie Saguenay, je rappelle qu'outre la construction d'une usine de liquéfaction alimentée en hydro-électricité, le projet implique aussi :

- L'exploitation de gaz naturel par fracturation hydraulique dans des champs gaziers en Alberta;
- Le transport du gaz naturel sur plusieurs milliers de kilomètres, une partie se faisant dans des infrastructures existantes jusqu'au Québec;
- La construction d'une desserte en gaz naturel et en hydroélectricité jusqu'à l'usine de GNL Québec au port de Grand-Anse.

L'exploitation pétrolière de l'Alberta ne fait pas l'unanimité au Québec, c'est bien connu. Ce n'est pas un hasard que le promoteur n'en fasse pratiquement pas mention lorsqu'il présente son projet, ni surprenant qu'il ait répondu du bout des lèvres lorsque des questions ont été posées par rapport à la fracturation hydraulique en première partie d'audience. Le promoteur sait que l'acceptabilité sociale ne tient pas sur grand-chose. D'annoncer son projet comme étant une fierté nationale avec une chaîne de valeur 100% canadienne aurait été du suicide pour l'acceptabilité sociale québécoise. Rappelons-nous de la réaction des québécois face au projet Énergie Est, qui n'est pas si différent d'Énergie Saguenay au final.

Outre le morcellement du processus d'autorisation, je dois concéder que GNL Québec a travaillé de main de maître afin de bonifier son projet pour obtenir l'acceptabilité sociale. Préalablement aux audiences, ils ont été à l'écoute des préoccupations de la population, et ont apporté des correctifs pour convaincre les gens d'adhérer au projet. Et ça a fonctionné. Plusieurs citoyens qui auparavant ne se souciaient pas de l'environnement sont maintenant les défenseurs d'un projet qui à leurs dires va sauver la planète. Personnellement, je me méfiais de l'approche qu'avait GNL Québec dans cet exercice. Je considère que si leur projet était si bon pour l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, ils n'auraient pas eu besoin d'annoncer en grande pompe leur objectif d'avoir une usine carboneutre et de dépenser autant d'argent en campagnes publicitaires pour vanter les mérites environnementaux de leur projet. Parce que cette approche, ça s'appelle du « greenwashing ». Pourtant le projet ne pourrait pas être plus loin d'un projet vert ou durable : c'est l'exploitation d'un combustible fossile par une méthode qui génère un passif environnemental là où il est réalisé, pour être ensuite transporté, liquéfié et exporté en méthanier vers les marchés mondiaux.

2- Lutte contre les changements climatiques

Cet argument est le plus important à mon avis. Selon son propre site, le gouvernement du Québec est un chef de file dans la lutte contre les changements climatiques. Il y est d'ailleurs mentionné que « de concert avec ses partenaires, le Québec continuera d'agir de façon proactive et poursuivra sur sa lancée afin d'accomplir encore davantage en ce domaine. » Même si nos élus envoient parfois des messages contraires, par exemple en signifiant leur appui au projet avant que

son processus d'autorisation soit complété, je dois admettre que je suis fier de mon Québec face à l'urgence climatique. Les défis sont grands, mais heureusement les résultats parlent d'eux-mêmes.

Par les actions qu'il a mises en place, le Québec a surpassé en 2012 la cible qu'il s'était fixé, soit une réduction de 6% des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau de 1990. Pour les prochaines cibles, soit 2020, 2030 et 2050, les cibles sont encore plus ambitieuses, mais je suis convaincu que le Québec est à la hauteur du défi. En fait, le Québec a pour 2030 la cible la plus ambitieuse du Canada en termes de réduction de GES, ce qui démontre la volonté de développer notre économie de manière durable et responsable.

En proclamant haut et fort que le projet Énergie Saguenay sera carboneutre, GNL Québec désirent bien paraître quant à leur impact dans la lutte contre les changements climatiques et l'atteinte des cibles de réduction de GES. Comme on l'a appris en première partie d'audience, les émissions de leur usine de liquéfaction (et non du transport) seront compensées, par exemple en faisant planter des arbres afin d'atteindre la carboneutralité. Ainsi, les activités de GNL Québec au Québec auront un bilan zéro sur l'inventaire des GES déclarés au Québec. Mais qu'en est-il du Canada, dont le Québec fait partie?

Le Canada s'est engagé, aux termes de l'Accord de Paris, à réduire ses émissions de GES de 30% d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2005. De plus, d'ici 2050 le Canada espère avoir zéro émission nette. En date de l'année 2017, les émissions globales de GES étaient 14 Mt CO_{2eq}, ce qui ne représente que 2% de la réduction nécessaire pour atteindre la cible sur une période de 12 ans. Selon ses propres prévisions, le gouvernement du Canada n'atteindra pas la cible qu'il s'était fixé en 2030, malgré qu'une réduction importante soit anticipée dans les 10 prochaines années.

Par contre, le promoteur prétend que le projet aura un impact global favorable sur les émissions de GES dans le monde, car le GNL qui sera exporté permettra de remplacer l'utilisation du charbon. Dans un monde idéal, c'est vrai que c'est possible. Mais quelle garantie avons-nous vraiment que ce sera le cas et que les méthaniers n'iront pas plutôt vers des nouveaux marchés, qui ont grandement besoin d'un accès aux énergies? Actuellement aucune, et le promoteur se faisait peu convaincant à ce sujet en première partie d'audience. Vu son contexte financier, GNL Québec semblait plus préoccupé à signer un contrat avec un client tout court, peu importe sa provenance et sa source d'énergie actuelle.

Pour ma part, les choses semblent claires. Par leurs choix politiques, les gens démontrent plus que jamais que la lutte contre les changements climatiques ne doit plus être repoussée à demain, et que des actions concrètes doivent être posées. En tant que québécois et canadiens, il est de notre devoir de ne pas

autoriser un projet qui va à l'encontre de toutes les cibles que nos gouvernements se font fixées pour lutter contre les changements climatiques.

3- Garder nos jeunes en région

L'exode des jeunes des régions vers les grandes villes n'est pas un phénomène nouveau, encore moins unique au Saguenay. Dès l'école primaire, je me souviens d'un enseignant qui expliquait la situation démographique des pays du monde, et expliquait qu'au Saguenay-Lac-St-Jean la population était vieillissante car beaucoup de jeunes adultes quittaient la région pour aller travailler ailleurs. Les jeunes de ma génération en ont entendu parler pendant tout leur parcours scolaire, et étant nés ici, nous devrions être sensibilisés à cette réalité non? Pourtant, parmi mes anciens camarades de classe, j'estime que 30% d'entre eux ont quitté la région pendant ou après leurs études, et la majorité ne reviendront pas. Pourquoi?

Je ne peux pas parler pour mes anciens amis, car chacun d'eux avait certainement ses propres raisons pour partir. Par contre, étant un de ceux qui sont restés, je peux dire que la réalisation du projet d'Énergie Saguenay serait une bonne raison pour me motiver à quitter la région. Non pas pour l'impact physique que le projet risque d'avoir sur les paysages, mais bien parce que je ne m'identifie pas en tant qu'individu à ce projet. Je crois qu'au bout du compte, ce qui compte le plus dans la décision de quitter ou non la région quand on commence la vie d'adulte, c'est notre milieu, notre entourage. Ce sont nos amis, notre famille, les activités qu'on peut faire, les gens qu'on croise dans la rue, au magasin, les sujets qui sont discutés à la radio, etc. Je trouve que la région est remplie de gens formidables. Des gens intelligents, passionnés, généreux et remplis de bonnes idées pour nous pousser vers un avenir plus sain, plus simple. J'en côtoie à tous les jours.

Ceux avec qui je m'identifie moins, ce sont ceux qui prennent plaisir à rester à l'arrière pendant que les autres rames. Ceux qui connaissent les enjeux auxquels nous faisons face, mais qui ne les comprennent pas ou ont trop peur pour agir. Ou encore, ceux qui vantent un projet soi-disant vert pour la planète, mais qui manifestent leur appui en faisant une grande balade en « pick-up » le dimanche matin.

4- Des retombées économiques... mais pour qui?

Je n'ai personnellement rien à gagner à ce que le projet de GNL Québec se réalise. Je pense qu'il en est de même pour mes voisins. Bien sûr, avec une nouvelle usine à Saguenay viennent des taxes, des emplois indirects en période de construction et quelques emplois permanents lors de la mise en service. Individuellement, les citoyens de Saguenay pourraient peut-être espérer une baisse de taxes, voire une

augmentation de la valeur de leurs maisons pendant quelques années, mais serons-nous collectivement plus prospères dans 20 ans grâce à ce projet?

Beaucoup de personnes en faveur du projet avec qui j'ai discuté en venaient rapidement à me dire que le projet était de 9 G\$, soit le plus gros projet d'investissement de l'histoire du Québec. Neuf milliards! Comme s'il s'agissait d'un argument massue auquel aucune réponse n'était possible. Pourtant le montant en tant que tel n'est pas important, car les derniers projets majeurs ont créé beaucoup plus d'emplois avec une envergure plus modeste. Les retombées de ce projet ne seront pas non plus en région. Le promoteur n'a actuellement pas tout le financement pour son projet, mais il a fort à parier que s'il l'obtient, il proviendra d'intérêts étrangers. Donc au final, le projet vise à créer environ 300 emplois sur site, pour une période finie estimée à 20 ans, dans une région où une pénurie de main-d'œuvre donne des maux de têtes à beaucoup d'entreprises depuis au moins deux ans.

Conclusion

Pour résumer, je considère que le projet Énergie Saguenay de GNL Québec ne devrait pas recevoir un avis favorable de la part du BAPE d'abord parce qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour le projet. Je suis confiant que vous l'aurez constaté par vous-mêmes en deuxième partie d'audience, par les autres mémoires qui auront été déposés et présentés par mes concitoyens. Deuxièmement, parce que ce projet nuit aux efforts de lutte contre les changements climatiques du Canada, dont le Québec fait encore partie. Enfin, j'espère que le BAPE prendra compte dans sa décision le fait que ce projet risque d'augmenter l'exode des jeunes de la région, sans générer de retombées financières significatives à long terme pour son économie. Créer 300 emplois dans une industrie vouée à disparaître, en mettant à risque une industrie touristique et des bélugas déjà à risque, ce n'est pas ce que j'appelle diversifier son économie.

Maxime Larouche